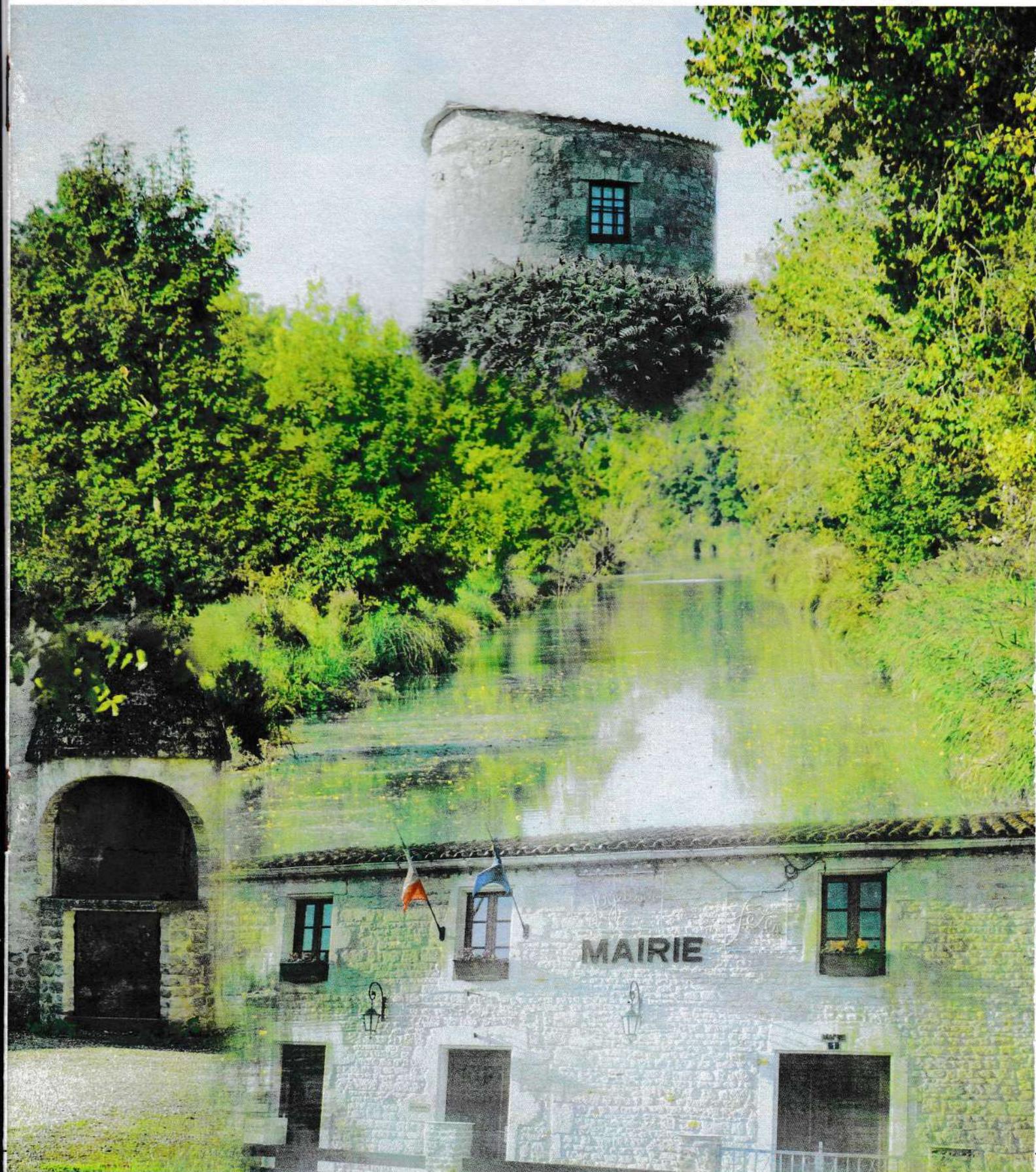


BULLETIN MUNICIPAL DE BALLON

Janvier
2009

Journal d'information de la commune de Ballon





L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Noël GAUNET - Maire
 Sylvie TAROT - 1^{ère} adjointe
 Bernard THORON - 2^{ème} adjoint
 Joël BONNIN - 3^{ème} Adjoint

CONSEILLERS

Ghislaine ANQUETIL
 Mireille BAUDRY
 Yann BEGAÜD
 Yves CERDAN
 Micheline DARGÈRE
 Nelly DESNOYERS
 Emmanuel DEVAUD
 Emmanuel JOBIN
 Lionel LEFEBVRE
 Isabelle RICHARD
 Jacky ROBERT

LES COMMISSIONS

Commission BÂTIMENTS
 Commission CHEMINS
 Commission FÊTES
 Commission FINANCES
 Commission sivos
 Commission CCAS
 Commission SINA
 Commission ORDURES MÉNAGÈRES
 Commission CIMETIÈRE
 Commission URBANISME
 Commission COMMUNICATION

EDITORIAL - SOMMAIRE

Principales délibérations - p. 4

Etat civil - p. 5

Budget 2008 - p. 6-7

Communiqués - p. 8-9

Le SIVOS - p. 10

Les associations - p. 11-12-13

Page d'histoire - p. 14

Calendriers - p. 15

Infos pratiques - p. 16

Comité de rédaction

Mireille Baudry, Micheline Dargère,
Emmanuel Devaud, Noël Gaunet,
Bernard Thoron, Sylvie Tarot

Impression

Actiade Imprimerie
17100 FONTCOUVERTE

Le 09 Mars 2008, vous avez élu toute la liste qui vous était proposée, je vous remercie pour le large suffrage que vous avez apporté à celle-ci.

Cette équipe a été voulue la plus proche de vous afin de vous représenter dans votre diversité 11 sortants et 4 entrants, 6 femmes et 9 hommes, âgés de 30 à 64 ans, de tous horizons professionnels et représentant tous les hameaux de la commune

Dès le 16 mars le conseil municipal me mandatait comme maire et élisait les trois adjoints de la commune 1^{ère} adjointe Sylvie Tarot, 2^{ème} adjoint Bernard Thoron, 3^{ème} Adjoint Joël Bonnin

Le 25 mars le conseil municipal se réunissait à nouveau pour désigner les membres des commissions de travail intra et extra communales

Tous les élus se sont rapidement engagés pour mettre en place les projets, les idées ne manquent pas, mais quelquefois la dure réalité du financement freine un peu les ardeurs

Nos jeunes couples récemment installés apprécient le bien être que leur offre notre commune puisque fin 07 et début 08 ils se sont employés à agrandir leur famille, nous avons en effet battu tous les records de naissance 27 bambins ont vu le jour, alors que la moyenne était jusqu'à maintenant d'une dizaine par an

Je profite de ces quelques lignes pour remercier tous ceux qui œuvrent au sein d'une association, tout ce que vous entreprenez permet à Ballon d'exister et de créer son identité merci à vous tous, nous ferons le maximum pour soutenir au mieux vos initiatives !

La municipalité est à votre écoute, je vous souhaite en son nom une excellente année 2009

Vendredi 05 décembre 2008, nous apprenions le décès de Monsieur Maurice BONNIN, cet homme qui a été Maire de notre commune de 1977 à 1989 nous a profondément marqué par son engagement, par son expérience de chef d'entreprise, et par sa personnalité.

Créateur de son entreprise qu'il a su faire prospérer il a donné une priorité à l'emploi local, il aura permis la réalisation de certains investissements pour le bien des administrés. En mon nom pour avoir été son conseiller, et son adjoint pendant 12 ans, et au nom du conseil municipal je lui réitère par ces quelques mots notre profonde reconnaissance.

Meilleurs vœux à tous pour 2009.

N. GAUNET

EXTRAIT DES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(les délibérations détaillées sont à votre disposition au secrétariat de la mairie)

07 janvier

- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire pour le personnel communal.

- SIG système d'information géographique, l'étape n°1 concernant la vectorisation du cadastre est pratiquement terminée.

La mission a été confiée au syndicat mixte du Pays d'Aunis - Une convention avec la DGI direction des impôts et avec les partenaires associés EDF GDF RESE DDE a été signée, elle définit entre autres les conditions d'usage et de diffusion

- Renouvellement de l'emploi contractuel concernant les espaces verts

- Création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe suite au succès de l'employée lors d'un examen professionnel

- Acquisition pour l'euro symbolique par la commune d'une bande de terrain jouxtant le fossé d'écours à la Fondelay. Frais notariés à charge commune

18 Février

- Vote des subventions

- Vote du compte administratif

- Vote du compte de gestion

- Création d'un tarif salle des fêtes pour l'activité cinéma

25 Février

- Vote du budget primitif

- Vote des 4 taxes

16 Mars

suite aux élections municipales

- Election du Maire

- Election des trois adjoints

25 Mars

- Désignation et mise en place des différentes commissions municipales

- Instauration de la déclaration préalable pour toute construction de clôture de terrain suivant règlement PLU

- Décision de faire une modification n°1 au PLU

28 Avril

- Election des représentants du conseil municipal au sein du CCAS

- Terrain de Foot décision de réfection partielle de la pelouse

02 Juin

- Désignation des délégués de la commission communale des impôts directs

27 Juin

- Aménagement complémentaire de la sortie du bourg RD 266 en direction des Agères

01 Septembre

- Approbation de la modification N°1 du PLU, retrait de deux sujets suite à la demande de la DDE

- Décision d'inscrire ces deux sujets sous forme de révisions 1 et 2

06 Octobre

- Avis sur le projet du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau)

- Mise en place d'une charte de mise en réseau des acteurs touristiques avec le pays

- Renouvellement du contrat saisonnier pour l'employé espaces verts

- Programme d'illumination de la place du 19 mars

17 Novembre

- Modification des statuts du syndicat départemental de la voirie art 5 et 6

- Avis favorable sur le projet d'entretien du canal de Charras

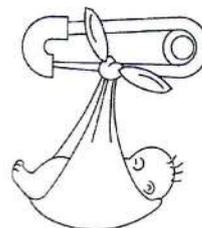
- Avis favorable pour une subvention exceptionnelle de 200 € à l'école pour les spectacles de Noël maternelle et primaire

Meilleurs vœux pour 2009
Le conseil municipal

Lorsque l'enfant paraît

RAUTUREAU Léane 29 décembre 07
 BOISSEAU Lou, Camille 24 janvier 08
 CLEMENCEAU Léo..... 09 février 08
 GOURDON-CANTIN Alyssa..... 20 février 08
 MIOT Louane..... 18 mars 08
 ALTHEIMER--MOUFLIN Gabriel 29 avril 08
 BERNIER Axel..... 18 mai 08
 GIRAUD Collyne..... 24 juin 08
 CAMPION Valentine 07 juillet 08
 DAVISSEAU Noémie..... 21 août 08
 LÉBOUCHER Jules..... 23 août 08
 ROUSSEAU Tiago..... 25 août 08
 OUNAIES Sofia 29 septembre 08
 PARTHENAY Camille 25 septembre 08
 MOQUETTE Chloé..... 04 octobre 08
 GUEDON Karlyn..... 06 octobre 08

GAILLARD Clément 07 octobre 08
 JARACZEWSKI Mathis 17 octobre 08
 CAMILLE--ROGEON Stan 21 octobre 08
 BOUCHILLOUX Manon..... 29 octobre 08
 DESORMEAUX Olivia 26 octobre 08
 BOUTET Guillaume..... 31 octobre 08
 BOUTET Damien..... 31 octobre 08
 ROUBY Mayan 18 novembre 08
 DEVAUD Max 04 décembre 08
 PLANTÉ Gabriel 05 décembre 08
 MEUNIER Pierre 19 décembre 08
 PONIARD--GIGON Youna..... 18 décembre 08



Ils se sont dits oui

GUEDEAU David et LE BOURSICAUD Sylvie

VRIGNON Sylvain et BAUDION Sophie

FRENEAU Patrick et BROUARD Laure

AUBRY Aurélien et FOUCAUD Sabrina

Ils nous ont quittés

Madame VELTHIER Jeanne

Monsieur BOUYER Fabrice

Monsieur FOURCHAUD Marcel

Madame JAFFRY Marie-Françoise

Madame SCIPIONI Odette

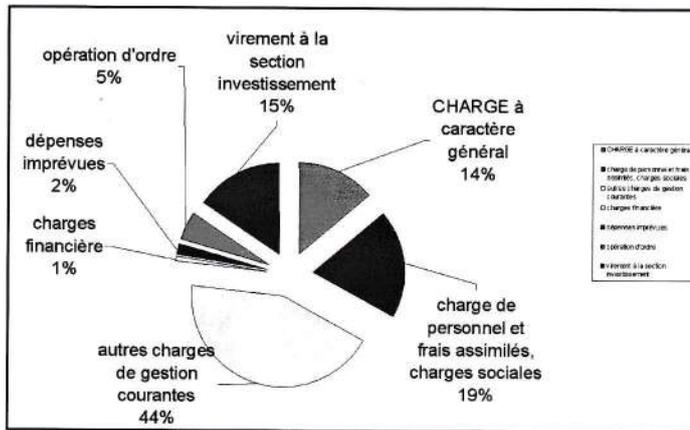
Monsieur LEFEBVRE Jonathan

Monsieur BONNIN Maurice

Nous déplorons le décès d'une enfant du pays
Josette, fille de M. et Mme MOINET Serge

Monsieur HERAULT Auguste, notre doyen, qui
allait avoir 104 ans le 18 janvier

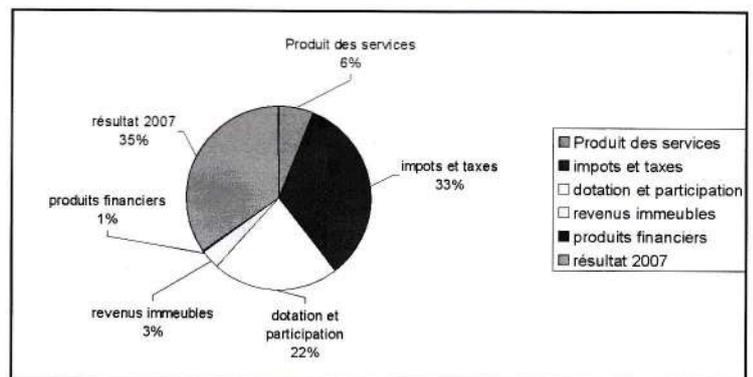
BUDGET 2008



Fonctionnement Dépenses

	En €uros	%
011 - Charges à caractère général EDF, eau, téléphone, carburant, combustible, assurance, entretien bâtiments, matériel roulant, voirie, fournitures administratives, frais postaux	63 870.00	14
012 - Charge de personnel et frais assimilés, charges sociales Salaires des employés, formation, cotisations sociales	89 500.00	19
65 - Autres charges de gestion courantes Indemnités élus, aides sociales, service incendie, cotisation Pays d'Aunis, participation frais fonctionnement école, Smictom...OCA ex sivom ...	200 701.90	44
66 - Charges financières Emprunts de la commune	4 500.00	1
022 - Dépenses imprévues	8 000.00	2
042 - Opération d'ordre transfert entre section	24 000.00	5
023 - Virement à la section d'investissement	71 636.99	15
TOTAL	436 208.89	100

Fonctionnement Recettes



	En €uros	%
70 - Produit des services Concession cimetièrre, redevance des OM, garderie périscolaire	28 470.00	6
73 - Impôts et taxes Impôts locaux, pylônes électrique	153 680.00	33
74 - Dotations et participations toutes les subventions versées par l'Etat à la commune	102 164.00	22
75 - Revenus d'immeubles Location de la Salle des Fêtes, loyer ...	15 000.00	3
76-77 - produits financiers exceptionnels et autres, opérations d'ordres comptables	610.00	1
Résultat reporté 2008	162 284.89	35
TOTAL	462 208.89	100

BUDGET 2008

Les Différentes Taxes

	2004	2005	2006	2007	2008
Taxe d'habitation	5.51	5.51	5.51	5.51	5.51
Foncier bâti	11.48	11.48	11.48	11.48	11.48
Foncier non bâti	51.43	51.43	51.43	51.43	51.43
Taxe professionnelle	8.57	8.57	8.57	8.57	8.57

Le conseil municipal a accordé les subventions suivantes

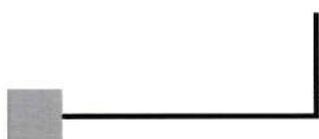
ACCA Ballon	142€	GEDAR	30€
CCAS Ballon	1500€	F.A.B BALLON	142€
Club 3 ^{ème} Age	142€	ADMR	84€
Bibliobus	33€	Chambre des métiers	27€
CRAC Ballon	142€	Anciens d'Algérie	38€
Banque alimentaire	76€	Prévention routière	60€
Comité des fêtes	142€	École	60€

TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENTS (montant travaux prévus au Budget primitif 2008)	80 400.00
Article 16 Remboursements emprunts	23 400.00
Autres articles et divers Dépenses imprévues	9 500.00
Opérations patrimoniales	4 500.00
Solde négatif reporté de 2007	22 782.99
TOTAL	140 582.99

INVESTISSEMENT DEPENSES



INVESTISSEMENT RECETTES



Article 21 Virement de la section de fonctionnement	71 636.99
040 opérations ordres entre sections	24 000.00
041 operations patrimoniales	4 500.00
Article 10 et 13 Dotations	40 446.00
TOTAL	140 582.99

COMMUNIQUÉS



Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens

soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après la Journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Le Bureau du Service National c'est aussi la gestion jusqu'à l'âge de 50 ans, des personnels qui ont servi sous les drapeaux ou qui ont été engagés. Pour obtenir un état signalétique et des services, une vérification des services en vue de l'obtention de la carte du combattant, l'établissement de services aériens ou une demande de motif médical ...

vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

Mail : bsn-poi-sai@dsn.sga.defense.gouv.fr

Tél : 05.49.00.24.69 - Fax : 05.49.00.24.50

courrier : Bureau du Service National de Poitiers
Quartier Aboville - BP 647
86023 POITIERS CEDEX

ou encore sur le site du rectorat de Poitiers :
www.ac-poitiers.fr/elevés/pcitoy

(de 50 à 92 ans, prendre contact auprès du BCAAM
Caserne Bernadotte - 64023 PAU CEDEX

Urbanisme

Nous rappelons l'obligation de faire une déclaration en mairie pour tout projet de clôture, même séparative avec le voisin (règlement du PLU)

- Toute haie non mitoyenne formant une limite séparative avec un fond voisin (privé ou public) doit être plantée à 50 centimètres minimum de la limite et ne doit pas dépasser 2 mètres de haut.
- Toute haie ou arbre devant faire plus de deux mètres de haut doit être planté à 2 mètres de la limite séparative (code civil).

Remerciement

Je remercie toutes les personnes, enfants, parents, collègues pour les marques d'amitié qu'elles m'ont témoignées lors de mon départ à la retraite.

Dans un cadre plus général, je remercie toutes les personnes qui m'ont aidé dans ma tâche : guider des enfants sur un petit bout de chemin pour les emmener vers un le monde adulte et en faire des êtres responsables. Je pense bien sûr à quelques uns de mes élèves dont je n'oublierai pas la gentillesse mais aussi aux parents et aux municipalités.

Daniel Merlet

Le tri sélectif

Nous savons tous qu'il est important de réduire nos déchets pour notre environnement. Le recyclage et le compostage sont deux moyens d'y arriver parmi d'autres.

Comment ?

Une étude récente au sein du SMICTOM montre qu'il y a encore beaucoup de verre dans les sacs noirs

Vous pouvez les déposer dans les points collecte des verres

- Au Grand Agère : près de l'abris bus
- La Fondelay : chemin des henrys
- La Gravelle : au rond point
- Le bourg : face à l'accueil périscolaire

Le SMICTOM a mis en place un programme de compostage

Il met à disposition de chacun un composteur et un bio seau que vous pouvez retirer en mairie

La collecte des journaux ne se résume pas aux magazines et journaux, nous pouvons y jeter également papier, prospectus et depuis quelques temps déjà les enveloppes

Un numéro vert est à votre disposition
pour tout conseil
0 800 505 469 de 8H30 à 12H30

COMMUNIQUÉS

L'INSEE nous communique en ce début d'année le chiffre officiel de notre population suite au recensement, nous sommes 650 habitants

RESAUNIS

Un réseau au service des personnes âgées et de leur famille
RESAUNIS SANTÉ SOCIAL
- PAYS D'AUNIS

RESAUNIS Santé Social, association loi 1901, a pour finalité d'organiser, de promouvoir, de mettre en œuvre et de gérer, sur le Pays d'Aunis, un ensemble de dispositifs favorisant au maximum, le maintien de l'autonomie des personnes âgées.

RESAUNIS Santé Social développe et anime deux pôles d'activités :

- un CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) chargé d'informer et d'orienter la personne âgée et son entourage dans le cadre d'un projet d'accompagnement. Il joue un rôle de conseil et d'aide à la décision.

- un Réseau Gériatrique qui organise et coordonne avec le médecin traitant des soins personnalisés afin de permettre le maintien à

domicile et/ou le retour d'hospitalisation de la personne âgée dans les meilleures conditions.

L'action de l'association peut être soutenue par des dons et une adhésion.

Contactez RESAUNIS Santé Social
E.mail : resaunis@yahoo.fr

Le Président
Dr J-L MARIE
05 46 44 36 81

Les jurés d'assises

Toute personne inscrite sur la liste électorale, âgée de plus de 23 ans et de moins de 70 ans, peut-être appelée à siéger à la Cour d'Assises. Tous les ans, au printemps, a lieu dans le chef lieu de canton un tirage au sort pour désigner les jurés de l'année suivante.

Il faut une personne pour 1300 habitants. En 2008, pour la Charente-Maritime, 1407 personnes ont été tirées au sort et averties par leur mairie de cette désignation. En septembre, une commission composée de magistrats, d'élus, se réunit, examine les demandes de dispenses et arrête la liste définitive des jurés : 469 personnes sont retenues pour être jurés d'assises en 2009.

Plusieurs sessions ont lieu chaque année. La Cour d'Assises juge les affaires les plus graves : les crimes.

A chaque session, une quarantaine de jurés et une douzaine de suppléants environ sont désignés par un nouveau tirage au sort pour participer à la constitution du jury d'assises.

Le premier jour de la session, tous les jurés convoqués doivent impérativement être présents ; une amende de 3750 euros est prévue en cas d'absence injustifiée.

La cour (la Présidente et les deux assesseurs) procède à l'examen des dispenses pour motifs graves. Ensuite, un film vidéo est diffusé pour expliquer la fonction de juré et le greffier explique les modalités pour percevoir les indemnités dues pour les fonctions de juré.

Le deuxième jour, commence le procès. Au début de chaque affaire, il y a un tirage au sort effectué par le Président, auquel participent tous les jurés non dispensés.

Le jury sera composé :

- du Président de la Cour d'Assises,
- de deux assesseurs (magistrats professionnels),
- de jurés titulaires (9 en première instance ou 12 en appel +1 ou plusieurs jurés suppléants). Les jurés dont le nom n'a pas été tiré au sort peuvent quitter le tribunal, mais doivent impérativement revenir le lendemain ou au début de l'affaire suivante si le procès dure plusieurs jours. Ce principe s'applique durant toute la session.

Déroulement du procès :

Les débats :

a) Le greffier lit la décision du juge d'instruction ordonnant le renvoi de l'accusé devant la cour d'assise

et détaille les faits qui lui sont reprochés.

b) Le Président interroge l'accusé qui va détailler sa vie et les circonstances qui ont motivé ses actes. Puis sont entendus les experts, les témoins.

c) A l'issue des débats, le Président donne la parole : à l'avocat de la ou des victimes, à l'avocat général qui représente la société et qui présente son réquisitoire, à l'avocat de la défense et en dernier lieu à l'accusé.

A la fin de l'audience, la cour se retire dans la chambre des délibérations afin de se prononcer sur le sort de l'accusé. Après les discussions, la décision est prise à bulletin secret. Au terme du délibéré, la cour et les jurés reprennent place et le Président annonce le verdict. L'audience criminelle est terminée.

Le juré d'assise ne peut plus être à nouveau juré dans le même département avant 5 ans ; tout comme les personnes qui occupent certaines fonctions, professions ou situations professionnelles : magistrats, députés, sénateurs, membres du gouvernement, militaires de la gendarmerie, fonctionnaire de l'administration pénitentiaire en activité.

LE SIVOS

L'actualité du SIVOS

Après les nouvelles élections municipales de mars 2008 la composition du syndicat a été légèrement modifiée. Ont été élus et participent activement aux nombreuses réunions nécessaires au fonctionnement de cette structure :

Pour Ciré d'Aunis : Mesdames DELAHAIES Sylvie, BLAUD Sonia, TESSERON Dany, ANNOT Elisabeth, GUERRY Marie-Christine, et Monsieur GOSY Jérôme

Pour Ballon : Mesdames BAUDRY Mireille, TAROT Sylvie, RICHARD Isabelle, Messieurs GAUNET Noël, JOBIN Emmanuel, DEVAUD Emmanuel

Le personnel en place est composé de 12 employés (1 secrétaire, 4 ASEM, 2 cuisiniers, 3 agents au ménage, 2 agents à la garderie)

Nous sommes tous particulièrement sollicités pour les sujets d'actualité : garderie, transport, cantine, horaires, remplacement du personnel, et surtout par le projet d'agrandissement et de modernisation des locaux. Pour ce dernier sujet, le permis de construire nous a été accordé tout début novembre 08, les appels d'offres aux entreprises ont été lancés dans le même temps, 16 prestataires seront connus le 13 janvier 09.

Nous sommes toujours dans l'attente de l'officialisation des aides financières avant de signer les actes d'engagement, tous les budgets état, région sont revus à la baisse, les difficultés actuelles risquent de nous faire retarder une nouvelle fois le projet.

La partie cuisine restaurant est une priorité car le nombre d'enfants souhaitant bénéficier du service est de plus en plus important, il dépasse la capacité d'accueil, 08 enfants sont actuellement sur une liste d'attente.

Le bureau du SIVOS avait lancé un appel à toutes les familles pouvant l'aider sur la base du volontariat pour libérer des places à la cantine en faisant manger les enfants chez elles le midi, seules trois familles ont répondu favorablement, nous les remercions pour ce geste qui mal-

heureusement ne suffit pas. Le bureau a donc décidé de mettre en application dès le mois de Janvier comme cela se pratique dans d'autres établissements l'obligation aux familles de fournir un certificat de leur employeur afin de justifier l'utilisation du service cantine.

Le 18 décembre tous les enfants de l'accueil périscolaire



ont été accueillis par le père Noël, l'occasion pour certains de confirmer auprès de lui leurs commandes.

Les plus grands ont participé à la plantation

d'un tilleul cet arbre remplace le tilleul centenaire qui avait été coupé pour raison de sécurité.

Depuis le 05 janvier 09, les tarifs de la garderie et de la cantine ont légèrement évolué :

- Cantine enfants : 2,20 €
- Garderie la demi-heure 1,20 €
- Le goûter 0,50 €

Monsieur MERLET, directeur de l'école du marais a pris sa retraite en juillet 2008 il a été remplacé par Madame BERGE à ce poste, nous renouvelons nos meilleurs vœux de bonne et heureuse retraite à Monsieur MERLET et souhaitons à madame BERGE du succès dans sa nouvelle fonction.

**Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi
de 8h45 à 12h**

Tél. / Fax. : 05.46.28.25.92

E-mail : sivos-ballon-ciredaunis@orange.fr

L'école du Marais

Les effectifs de l'école sont à ce jour de 237 enfants.

Les sorties de fin d'année scolaire 2007-2008 :

PS/MS	Parc ornithologique de Saint-Hilaire la Palud
MS/GS	Maison de la meunerie à Nieul sur l'Autize
GS/CP	Visite de la ville de Rochefort, initiation à l'aïkido
CP/CE1	Cabane de Moins à Breuil Magné
CE2/CM1	Visite du site gallo-romain du Fâ
CM2	Visite de l'Hermione et de la base aérienne de Rochefort

Un spectacle de Noël a eu lieu en décembre pour les élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 : conteuse et en janvier pour les maternelles et CP : «Petits pas en campagne» présenté par la compagnie Billenbois.

L'ensemble de l'école a participé à l'illustration du calendrier de l'école mis en page par l'APE.

Projet de fin d'année scolaire défini à ce jour : une sortie vélo pour les CM2.

La directrice
Françoise Berge

LES ASSOCIATIONS

L'Association des Parents d'Élèves de l'école du Marais

L'association des Parents d'élèves de l'école du Marais a organisé au cours de l'année scolaire 2007-2008 un certain nombre de manifestations afin de soutenir financièrement les différents projets éducatifs portés par les enseignants.

Parmi celles-ci, la vente de calendriers réalisés à partir des travaux des élèves de chaque classe, le bal costumé, et la traditionnelle fête de l'école. L'APE a également participé à des manifestations organisées par le Comité des fêtes de Ciré, comme le Bal Folk, le téléthon, et une retraite aux flambeaux à l'occasion de la Fête Nationale.

Le 07 octobre dernier, l'Assemblée Générale de l'APE a marqué le début de l'année scolaire 2008-2009. Comme chaque année, de nouvelles élections ont eu lieu afin de désigner les membres du Bureau. Ont été élus :

Emmanuel Devaud, président
Vanessa Petiot, vice-présidente
Stéphane Cebrand, secrétaire,
Anne-Claire Vandermeersch, trésorière.

La nouvelle équipe, entourée des parents présents ce jour là, a convenu de renouveler la réalisation des calendriers. Améliorés compte tenu des différentes remar-

ques formulées par les parents, la vente des calendriers a connu un grand succès.

Le bal costumé aura lieu le 14 février à la salle des fêtes de Ciré.

La fête de l'école sera également au programme des festivités, sous une forme différente du fait de la suppression de l'école le samedi. Nous travaillons avec l'équipe enseignante afin de trouver une formule qui convienne le mieux au plus grand nombre.

Des spectacles de Noël ont été proposés aux différentes classes. A ce sujet, nous tenons à remercier les comités des fêtes de Ciré et Ballon ainsi que les deux municipalités qui ont apporté leur soutien.

Un grand merci également aux commerçants qui nous accompagnent dans nos projets et aux parents qui participent à l'organisation des différentes manifestations. Nous avons plus que jamais besoin de monde, et toutes les idées nouvelles sont les bienvenues !

L'APE vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2009.

L'APE

Le Club des Aînés

L'association a besoin de vous !

Le club aimerait accueillir de nouveaux adhérents, nous faisons appel aux nouveaux ballonnais et ballonnaises et également à tous les nouveaux retraités pour renforcer notre effectif

L'âge et la résidence ne sont pas des critères de sélection bien au contraire !

Grâce à l'inter club (plusieurs clubs voisins) nous pouvons par la mutualisation des moyens, voyager, danser, assister à des spectacles et participer également aux plaisirs de la table entre amis.

Nous avons toujours pour les plus intéressés et les plus calmes nos après midi de jeux : cartes, scrabble, etc.

Le recrutement d'une dizaine de nouveaux en 2008 a permis d'envisager de nouveaux centres d'intérêt, des

activités plus sportives (marche vélo, boules, pêche, champignons...) et plus intellectuelles (informatiques ou manuelles)

Peut être avez vous d'autres idées à nous proposer ? Venez les concrétiser avec nous !

Nous vous invitons à la prochaine **assemblée générale qui aura lieu le 16 janvier à 17 heures à la salle polyvalente**, nous en profiterons pour fêter les rois ensemble.

N'hésitez pas à nous contacter :

Alice: 05 46 55 30 24
Jacqueline : 05 46 55 38 33
Jeannine : 05 46 55 30 79

LES ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes de Ballon fait son Cinéma

L'année 2008 a été riche en manifestations et en événements. Le bilan d'activité est très positif :

- Bonne fréquentation lors du 4^{ème} « **concert de printemps** » gratuit avec « l'Union Chambonnaise »,
- Petite **brocante/vidé grenier** du 1^{er} mai,
- Grande réussite de la **fête du 5 juillet**. La Banda « les Verres Luisants » a été très appréciée et la fête s'est déroulée dans une ambiance villageoise conviviale et chaleureuse. Le feu d'artifice, offert par la Mairie, a coloré le ciel de mille couleurs.
- Bilan très positif du **loto** du 27 novembre, environ 170 participants !!!
- La **participation au Téléthon** au côté du Comité des fêtes de Ciré a permis de donner une autre dimension à cet événement à travers une « Poule au pot ».
- Et depuis le mois de septembre, le **Comité des Fêtes fait son Cinéma** à la Salle des Fêtes en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement et c'est pas du cinoche !!!

En septembre, Mes amis, mes amours (82 entrées payantes)

En octobre, le Premier jour du reste de ta vie (42 entrées payantes)

En novembre, Faubourg 36 (55 entrées payantes)

En décembre, Kung-fu-panda (59 entrées payantes, dont 41 enfants) et Bienvenue chez les cht'is (65 entrées payantes)

Un grand merci à tous les bénévoles pour le travail accompli lors de ces différentes manifestations.

De nouvelles personnes sont encore venues nous aider cette année. C'est une grande joie et une grande satis-

faction de constater que l'animation du village attire de nouveaux adhérents.

Alors, pour 2009, le calendrier des manifestations s'organisera autour des événements suivants :

- Vendredi 1^{er} Mai : Brocante
- Samedi 4 Juillet : Fête de Ballon
- Samedi 28 novembre : Loto

Le Comité des Fêtes continue son Cinéma à la Salle des Fêtes :

- Le mercredi 4 février, 20h30 : « Largo Winch »
- Le mercredi 4 mars, 15h00 : « Mia et le Migou »

Toutes ces dates seront évidemment confirmées ultérieurement.

**Pour en savoir plus, rendez vous à :
L'ASSEMBLEE GENERALE aura lieu
mercredi 11 février, à 20 h 30, salle polyvalente
Un pot de l'amitié sera offert.**

Toutes les personnes qui souhaitent participer d'une façon ou d'une autre seront les bienvenues ainsi que toutes les idées et projets permettant de développer l'animation et les festivités du village dans la mesure où elles sont réalisables. L'esprit qui nous anime est avant tout la convivialité et le respect pour que ces différentes fêtes apportent une touche festive dans notre village de Ballon.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux.

« Que cette année 2009 soit pleine de joie et de bonheur !!! »

Bilan de la saison de l'association de chasse de la commune

Depuis l'ouverture de la chasse en septembre 2008, l'ACCA compte 70 chasseurs, soit 7 de moins que la saison dernière.



Petit gibier : Au mois de mars 2008 nous avons lâché 48 faisans reproducteurs.

Au mois de juillet, 200 faisandeaux, 200 perdrix grises, 200 perdrix rouges ont été lâchés. La saison se terminant

avec 70 faisans de tir, fin novembre.

Grand gibier : Les battues chevreuils débutent le 22 novembre 2008 et ensuite tous les samedis. Nous avons à prélever 6 animaux. Les animaux seront partagés entre les chasseurs présents aux battues et les propriétaires non chasseurs.

Nous avons prélevé une femelle de sanglier de 72 kilos le 23 août 2008.

Hors chasse : Cet été, 28 ragondins ont été tués afin de protéger les berges des canaux dans le marais, ainsi que 15 pies et 2 renards, pour la protection du petit gibier. Le conseil d'administration remercie la municipalité pour la subvention attribuée à notre association.

LES ASSOCIATIONS

GV LES CIGOGNES la gym pour tous



Equilibre, souplesse, masse corporelle, coordination, mémoire, convivialité.

Véronique vous fait travailler de la tête aux pieds. Les séances sont adaptées à votre capacité physique.

Les cours de Véro chassent les bobos

Si vous êtes intéressés, venez nous rejoindre :

À BALLON, le lundi de 10H 00 à 11H 00 et le jeudi de 9H 30 à 10h30.

À LOIRE LES MARAIS, Gym tonic le lundi et le jeudi de 19h 15 à 20h15.

Nouveau, le mardi à LOIRE LES MARAIS, Danse COUNTRY de 18h 45 à 19h 45 ; vif succès.

Pour plus de renseignements téléphoner à :
Véronique : 05 46 55 36 62 / Séverine : 05 46 84 59 36
Pour garder la santé venez « gymer ».



FOOTBALL AMICALE DE BALLON

Après d'excellents résultats depuis la création du club et particulièrement pendant la saison 2007/2008 le F.A.B a tout de même rencontré une fin de saison mouvementée dans l'attente de son changement de division. En effet après un rendez vous auprès de Monsieur Ristors, président de district de la Charente Maritime pour demander des explications sur le fonctionnement des montées en division supérieure, le F.A.B a finalement été accepté en 4^{ème} division poule A, ceci grâce à son résultat final avec plus de 17 buts d'avance au golavérage. Cette saison de nouveaux joueurs ont intégré notre équipe, ce qui monte notre effectif à 25 licenciés, toujours entraînés par notre président Claude Désormeaux.

Notre équipe de poussins qui a vu le jour pour la saison 2007/2008 s'est aussi agrandie puisqu'elle compte cette année 12 joueurs contre 7 la saison précédente ; elle obtient elle aussi de bons résultats toujours sous le coaching de Gregory Nouzillat. Les entraînements ont lieu les mercredis de 14 h à 16 h et les matches se déroulent cette année les samedis matin.

Pour cette nouvelle saison, le F.A.B a monté également une équipe de débutants qui compte actuellement 11 licenciés, sous le coaching de Francis Bougeois et Xavier Thibaudeau. Les entraînements ont lieu le mardi soir de 17 h30 à 19 h ; les matches se déroulent sous forme de plateaux le samedi après midi.

Au fil des saisons, le club de ballon ne cesse de s'agrandir, et nous sommes ravis de constater que nous sommes toujours aussi soutenus que ce soit par les nombreux supporters présents à l'extérieur comme à domicile, ou

par la mairie qui a refait le terrain durant l'été pour nous assurer une bonne saison 2008/2009 !!!!

Nous tenons également à remercier le comité des fêtes qui nous soutient lors de toutes nos manifestations et particulièrement à Manu Devaud pour la conception de nos calendriers.

Merci également à Pascal Pedeneau, Président de la boxe d'Aigrefeuille pour nous accompagner avec son minibus lors de nos déplacements dans l'île de Ré.

Pour cette nouvelle saison nos manifestations continuent et se dérouleront comme suit :

- 28 Février 2009Concours de Belote
- 12 Avril 2009 Repas dansant
- 7 juin 2009..... Tournoi de Foot

Encore Merci à tous et Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année.

Le F.A.B.



NOTRE JOURNAL, AU FIL DE L'HISTOIRE...

Premiers élus municipaux

L'uniformisation de l'administration des communes selon le mode censitaire remonte à un édit de 1787.

Pour être électeurs, il fallait, à l'époque, payer le cens, un impôt à raison de 10 livres. Ceux qui acquittaient une somme d'au moins 30 livres au titre du cens pouvaient pour leur part être élus.

Le corps municipal élu pour une durée de deux ans, se composait de trois membres plus un syndic dans les plus petites paroisses. Les élections se déroulaient alors devant un notaire. Le rôle de la municipalité consistait à répartir l'impôt, fixer les corvées, faire entretenir les bâtiments et les voies publiques. Dès 1788 apparaît le registre des délibérations.

Entre 1800 et 1882, les maires deviennent nommés par l'état ou par le préfet selon les circonscriptions. Cette période sera toutefois marquée par quelques retours ponctuels à des élections à l'occasion de plusieurs crises politiques comme en 1815 (cent jours), en 1848 (révolution de février) ou en 1871 (commune de Paris)

Il faudra attendre 1882 pour que revienne l'élection du maire, avec la réinstallation de la République.

En 1945, enfin, les femmes seront admises à administrer les municipalités.

L'origine du terme « maire » remonterait au IX^e siècle, sous la plume de l'abbé Irminon, de St Germain des Prés, à Paris. Le terme « major » est alors utilisé pour désigner celui qui dirige un domaine. Il sera ensuite utilisé pour qualifier celui qui

administre un village pour le compte d'un seigneur. Au XVIII^e siècle le mot « maire » tel que nous le connaissons aujourd'hui apparaît enfin. Un édit de 1765 distingue alors trois catégories de paroisses :

- celle de plus de 4500 habitants
- celles de 2000 à 4500 habitants
- celles de moins de 2000 habitants.

Les plus petites paroisses ne sont pas administrées par un maire mais par un « syndic » qui est chargé de recueillir les impôts.

(source J. George sur « l'histoire des Maires » « journal des maires »)

Les Mérovingiens avaient, pour administrer leurs affaires privées, un officier ou un intendant qui portait le titre de major-dome, que l'on a transformé en maire du palais. Dès le VI^e siècle, on les voit prendre part à l'administration générale du pays et commander les armées.

Histoire du cens

A Rome, le cens était établi tous les cinq ans par les censeurs. Il avait un triple objet :

- l'établissement de l'impôt
- le recrutement militaire
- l'organisation politique de l'État

Le cens existait, sous d'autres noms, dans la plupart des cités de la Grèce, qui jouissaient d'instructions démocratiques. Au Moyen Age, le cens était la redevance payée au seigneur, soit à titre personnel (par exemple, le census capitus du serf), soit à titre réel pour une terre roturière. Le cens était indivisible, imprescriptible et portable. Par suite de la dévalorisation constante de l'argent, le cens perdit

peu à peu toute valeur, et, dès le XIX^e siècle, ne fut plus que récognitif du domaine émanant du seigneur. Le bail à cens était la concession du domaine utile d'un bien, à charge au te-

nantier de payer au seigneur un cens. Lui reconnaissant le domaine direct. Le cens, considéré comme un droit féodal, fut institué le cens électoral, quotité d'impôt qu'un individu devait payer pour être électeur ou éligible. La constitution de 1791 divisa les citoyens en deux classes : les citoyens passifs sans droit de vote, les citoyens actifs qui seuls étaient électeurs. La constitution de 1793 supprima tout cens électoral et d'éligibilité. Celle de l'An III rétablit le cens électoral mais sans le déterminer par une quotité fixe.

La Constitution de l'An VIII revint au suffrage universel, mais en n'attribuant aux électeurs qu'un droit de présentation (listes de notabilités). Quand ces listes furent remplacées par les collèges électoraux en 1802, le cens fit sa réapparition pour les élus. La Charte constitutionnelle du 4 juin 1814 fixa le cens électoral à 300 francs de contributions directes et ce d'éligibilité à 1000 francs. La loi du 22 avril 1831 réduisit le premier à 200 francs et le second à 500 francs. En France, le cens électoral a été aboli en 1848. (source dict. encycl. QUILLET)



Un texte ancien - Le costume de maire

Saviez-vous qu'un décret du 1er mars 1852 prévoit que les maires doivent, en théorie, porter un « costume officiel » ?

Ce texte a en effet fixé le modèle de costume des fonctionnaires et employés dépendant du ministère de l'intérieur.

Le costume de maire y est ainsi décrit :

« habit bleu, broderie en argent, branche d'olivier au collet, parements et taille, baguette au bord de l'habit; gilet blanc; chapeau français à plumes noires, ganse brodée en argent; épée argentée à poignée de nacre; écharpe tricolore, avec glands à frange d'or. Petite tenue: même broderie au collet et parements. »

Les adjoints n'ont pas été oubliés, leur costume se composant pour sa part de la manière suivante:

« coins brodés au collet, parements, taille et baguette. Petite tenue: coins au collet et parements. Écharpe tricolore à franges d'argent. »

Toujours en vigueur à l'heure actuelle, ce texte est peu à peu tombé en désuétude. Et si certains élus locaux militent encore aujourd'hui pour l'application de ce texte, le ministère de l'intérieur considère, pour sa part, que le décret du 1er mars 1852 « n'est qu'une survivance historique ». Ainsi, ce texte de 1852 étant de « devenu sans objet » selon le ministère, il n'apparaîtrait pas nécessaire de l'abroger.

(réponse du ministère de l'intérieur à journal des Maires).

UNE HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI ... A DEMAIN

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1	J..... Jour de l'An	1	D.....Ella	1	D.....Aubin	1	M..... Hugues	1	V..... BROCANTE	1	L..... Justin
2	V..... Basile	2	L.....Présentation	2	L..... Charles le B.	2	J..... Sandrine	2	S.....Boris	2	M..... Blandine
3	S.....Geneviève	3	M.....Blaise	3	M..... Guénolé	3	V..... Richard	3	D..... Phil., Jacq.	3	M..... Kévin
4	D..... Odilon	4	M... ASSEMBLÉE G ^{ALÉ}	4	M.....Casimir	4	S..... Isidore	4	L..... Sylvain	4	J..... Clotilde
5	L..... Edouard	5	J..... Agathe	5	J.....Olive	5	D..... Rameaux	5	M..... Judith	5	V..... Igor
6	M..... Epiphanie	6	V..... Gaston	6	V..... Colette	6	L..... Marcellin	6	M..... Prudence	6	S..... Norbert
7	M..... Raymond	7	S..... Eugénie	7	S..... Félicité	7	M... J.-B. de la S.	7	J..... Gisèle	7	D TOURNOI DE FOOT
8	J..... Lucien	8	D..... Jacqueline	8	D... Jean de Dieu	8	M..... Julie	8	V...Victoire 1945	8	L..... Médard
9	V..... Alix	9	L..... Appoline	9	L..... Françoise	9	J..... Gauthier	9	S..... Pacôme	9	M..... Diane
10	S..... Guillaume	10	M..... Arnaud	10	M..... Vivien	10	V. Vendredi Saint	10	D..... Solange	10	M..... Landry
11	D..... Paulin	11	M... N.-D. Lourdes	11	M..... Rosine	11	S... REPAS DANSANT	11	L..... Estelle	11	J..... Barnabé
12	L..... Tatiana	12	J..... Félix	12	J..... Justine	12	D..... Pâques	12	M..... Jean-d'Arc	12	V..... Guy
13	M..... Yvette	13	V..... Béatrice	13	V..... Rodrigue	13	L...L. de Pâques	13	M..... Rolande	13	S... Antoine de P.
14	M..... Nina	14	S... BAL COSTUME	14	S..... Mathilde	14	M..... Maxime	14	J..... Matthias	14	D..... Elisée
15	J..... Rémi	15	D..... Claude	15	D..... Louise	15	M..... Paterne	15	V..... Denise	15	L..... Germaine
16	V... ASSEMBLÉE G ^{ALÉ}	16	L..... Julienne	16	L..... Bénédicte	16	J..... Benoît-J.	16	S..... Honoré	16	M... J.-Fr. Régis
17	S..... Roseline	17	M..... Alexis	17	M..... Patrice	17	V..... Anicet	17	D..... Pascal	17	M..... Hervé
18	D..... Prisca	18	M... Bernadette	18	M..... Cyrille	18	S..... Parfait	18	L..... Eric	18	J..... Léonce
19	L..... Marius	19	J..... Gabin	19	J..... Joseph	19	D..... Emma	19	M..... Yves	19	V..... Romuald
20	M..... Sébastien	20	V..... Aimée	20	V... PRINTEMPS	20	L..... Odette	20	M..... Bernardin	20	S..... Silvère
21	M..... Agnès	21	S..... P. Damien	21	S..... Clémence	21	M..... Anselme	21	J..... Ascension	21	D... F. des Pères
22	J..... Vincent	22	D..... Isabelle	22	D..... Léa	22	M..... Alexandre	22	V..... Emile	22	L..... Alban
23	V..... Barnard	23	L..... Lazare	23	L..... Victorien	23	J..... Georges	23	S..... Didier	23	M..... Audrey
24	S... Fr. de Sales	24	M... Mardi-Gras	24	M... Cath. de Suè.	24	V..... Fidèle	24	D..... Donatien	24	M... Jean-Bapt.
25	D... Conv. S. Paul	25	M..... Cendres	25	M... Annonciation	25	S... REPAS AÏNÉS	25	L..... Sophie	25	J..... Prosper
26	L..... Paul	26	J..... Nestor	26	J..... Larissa	26	D..... Alida	26	M..... Bérenger	26	V..... FÊTE ÉCOLE
27	M..... Angèle	27	V..... Honorine	27	V..... Habib	27	L..... Zita	27	M..... Augustin	27	S..... Fernand
28	M... Th. d'Aquin	28	S... CONCOURS BALLO	28	S..... Gontran	28	M... Jour du Souv.	28	J..... Germain	28	D..... Irénée
29	J..... Gildas			29	D..... Gwladys	29	M... Cath. de Si.	29	V..... Aymar	29	L..... Pierre, Paul
30	V..... Martine			30	L..... Amédée	30	J..... Robert	30	S..... Ferdinand	30	M..... Martial
31	S..... Marcelle			31	M..... Benjamin			31	D..... Pentecôte		

Événements F.A.B.

Événements Comité des Fêtes

Événements A.P.E

Événements Club des Aînés

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
1	M..... Thierry	1	S..... Alphonse	1	M..... Gilles	1	J..... Thér. de l'E.	1	D..... Toussaint	1	M..... Florence
2	J..... Martinien	2	D..... Julien-Eym.	2	M..... Ingrid	2	V..... Léger	2	L..... Défunct	2	M..... Viviane
3	V..... Thomas	3	L..... Lydie	3	J..... Grégoire	3	S..... Gérard	3	M..... Hubert	3	J..... Xavier
4	S... FÊTE DE BALLON	4	M... J.-M. Vianney	4	V..... Rosalie	4	D..... Fr. d'Assise	4	M..... Charles	4	V..... Barbara
5	D..... Antoine	5	M..... Abel	5	S..... Raïssa	5	L..... Fleur	5	J..... Sylvie	5	S..... Gérald
6	L..... Mariette	6	J... Transfiguration	6	D..... Bertrand	6	M..... Bruno	6	V..... Bertille	6	D..... Nicolas
7	M..... Raoul	7	V..... Gaétan	7	L..... Reine	7	M..... Serge	7	S..... Carine	7	L..... Ambroise
8	M..... Thibault	8	S..... Dominique	8	M... Nativité N.-D.	8	J..... Pélagie	8	D..... Geoffroy	8	M... Im. Concept.
9	J..... Amandine	9	D..... Amour	9	M..... Alain	9	V..... Denis	9	L..... Théodore	9	M... Pierre Fourier
10	V..... Ulrich	10	L..... Laurent	10	J..... Inès	10	S..... Ghislain	10	M..... Léon	10	J..... Romaric
11	S..... Benoît	11	M..... Claire	11	V..... Adelphe	11	D..... Firmin	11	M... Armistice 1918	11	V..... Daniel
12	D..... Olivier	12	M..... Clarisse	12	S..... Apollinaire	12	L..... Wilfried	12	J..... Christian	12	S... Jean. Fr.-Ch.
13	L..... Henri, Joël	13	J..... Hippolyte	13	D..... Aimé	13	M..... Géraud	13	V..... Brice	13	D..... Lucie
14	M... Fête Nat ^{le}	14	V..... Evrard	14	L... La Ste Croix	14	M..... Juste	14	S..... Sidoine	14	L..... Odile
15	M..... Donald	15	S... Assomption	15	M..... Roland	15	J..... Thér. d'Avila	15	D..... Albert	15	M..... Ninon
16	J... N-D Mt-Carmel	16	D..... Armel	16	M..... Edith	16	V..... Edwige	16	L..... Marguerite	16	M..... Alice
17	V..... Charlotte	17	L..... Hyacinthe	17	J..... Renaud	17	S..... Baudoin	17	M..... Elisabeth	17	J..... Gaël
18	S..... Frédéric	18	M..... Hélène	18	V..... Nadège	18	D..... Luc	18	M..... Aude	18	V..... Gatièn
19	D..... Arsène	19	M... Jean-Eudes	19	S..... Emilie	19	L..... René	19	J..... Tanguy	19	S..... Urbain
20	L..... Marina	20	J..... Bernard	20	D..... Davy	20	M..... Adeline	20	V..... Edmond	20	D..... Abraham
21	M..... Victor	21	V..... Christophe	21	L..... Matthieu	21	M..... Céline	21	S... Prés. Marie	21	L..... Pierre C.
22	M... Marie-Mad.	22	S..... Fabrice	22	M..... Maurice	22	J..... Elodie	22	D..... Christ Roi	22	M..... HIVER
23	J..... Brigitte	23	D..... Rose de L.	23	M... AUTOMNE	23	V..... Jean de C.	23	L..... Clément	23	M..... Armand
24	V..... Christine	24	L..... Barthélemy	24	J..... Thècle	24	S..... Florentin	24	M..... Flora	24	J..... Adèle
25	S..... Jacques	25	M..... Louis	25	V..... Hermann	25	D..... Crépin	25	M..... Cath. L.	25	V..... Noël
26	D... Anne, Joach.	26	M..... Natacha	26	S... Côte, Dam.	26	L..... Dimitri	26	J..... Delphine	26	S..... Etienne
27	L..... Nathalie	27	J..... Monique	27	D..... Vinc. de P.	27	M..... Emeline	27	V..... Séverin	27	D..... Jean
28	M..... Samson	28	V..... Augustin	28	L..... Venceslas	28	M... Simon, Jude	28	S... Jacq. de la M.	28	L..... Innocents
29	M..... Marthe	29	S..... Sabine	29	M..... Michel	29	J..... Narcisse	29	D..... Avent	29	M..... David
30	J..... Juliette	30	D..... Fiacre	30	M..... Jérôme	30	V..... Bienvenue	30	L..... André	30	M..... Roger
31	V..... Ignace de L.	31	L..... Aristide			31	S..... Quentin			31	J..... Sylvestre

INFOS PRATIQUES

En cas d'urgence !

Quelques numéros utiles :

Médecin de garde : 05 46 27 55 20
Gendarmerie Surgères : 05 46 07 00 46
Gendarmerie Aigrefeuille : 05 46 35 50 08
Pharmacie de garde : 17
Pompiers : 18
SAMU : 15 ou 112



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi
de 9h à 12h
Le premier samedi du mois
de 9h à 12h
Tél. : 05.46.55.30.31

Pendant ces heures d'ouverture, un point-livres vous permet d'emprunter des ouvrages.

SERVICES DIVERS

• Pizzas

Un camion se trouve sur la place tous les mardis de 17h30 à 21h. Possibilité de commander par téléphone : 06 27 56 64 86

• Poissonnerie

Passe dans le bourg le mardi et samedi matin

• Boulangerie

Un portage de pain à domicile est assuré tous les jours par les boulangeries de Ciré d'Aunis et Thairé.

Liste des assistantes maternelles

- BOUVET Chantal : 05 46 42 26 86
- ETANCHAUD Corinne : 05 46 07 62 34
- LAJOIE Emilie : 06 68 45 56 81
- RICHÉ Carole : 05 46 29 62 44
- ROY Magali : 05 46 43 91 30



NOS ARTISANS ET ENTREPRISES

Catherine AUGUIN

Maraîchère
16, rue de l'hôtel de ville
Vente directe à l'exploitation de
16h30 à 19h (de juin à septembre)
et le vendredi (toute l'année).
Tél. 05.46.55.31.25
06.66.35.69.29

Stéphane BRUNET

Electricité Générale
19 bis, rue des Hautes Garennes
Tél. 05.46.55.00.73

Didier GENDRE

Maçonnerie-Carrelage-Peinture
42, rue de Chizé
Tél. 05.46.55.33.41

Alain GUILBAUD

Maçonnerie-Carrelage-Couverture
9, rue de l'Hôtel de Ville
Tél. 05.46.55.30.02
06.12.51.24.08

Thierry MAILLET

Maçonnerie
3, rue de Chizé
Tél. 05.46.55.34.11
06.86.00.85.97

TECHNICOUVERTURE

Couverture-Zinguerie
3, rue de la Cure
Tél. 06.60.16.38.94

Stéphane PARTHENAY

Maçonnerie neuf et rénovation
6, impasse de la Bêchée
Tél. 05.46.43.79.58
06.28.21.68.07

José PAULO

Entreprise revêtement de sol
Le Petit Agère
Tél. 05.46.56.09.48
06.07.15.30.10

Florian PUJOL

Plomberie-Chauffage sanitaire
9, rue de la Cure
Tél. 05.46.30.18.66
06.82.57.34.42

Alain NICOLAS

Plomberie
17, rue du Château d'eau - La Gravelle
Tél. 05.46.09.79.76
06.25.17.03.60

Transports BONNIN

Transport routier de marchandises
19 bis, rue des Hautes Garennes
Tél. 05.46.55.30.42

Sylvain VRIGNON

Décoration d'intérieur
Le Grand Agère
Tél. 05.46.56.33.01
06.62.61.88.02